

UNE MAISON RÉVERSIBLE EN BOIS



LE REGARD DU CAUE

Une maison de bord de mer conçue pour reculer avec le trait de côte.

Ce projet implanté à 400 m du littoral, proche d'un système dunaire mouvant (dunes de Keremma), est concerné par le risque de submersion marine (zone d'aléas moyens). Le bâtiment inclut une stratégie de résilience face au recul du trait de côte et au risque de submersion marine.

Pour ce faire, c'est une architecture modulaire et démontable qui a été choisie, afin de garantir une réversibilité complète lorsque le risque s'avère imminent. Le bâti s'érige donc sur pilotis à 1,20 m du sol naturel, ce qui permet également de préserver la topographie et la végétation dunaire. Construite entièrement en panneaux de bois massif, la maison pourra être intégralement démontée et déplacée/déménagée en fonction des besoins afin de s'éloigner.

Inscrite dans un contexte boisé préservé, la maison réinterprète l'architecture du refuge et se caractérise par une écriture sobre qui s'efface dans le paysage. L'asymétrie des pans de toiture et la teinte sombre du bardage vertical rappellent la forme et les teintes des conifères avoisinants. La plateforme de surélévation offre une terrasse en léger surplomb, accentuant les vues sur le paysage.



▲ La surélévation de la maison assure un impact minimal sur le sol naturel sableux.

► Maîtrise d'ouvrage

Privée

► Conception

Gayet Roger Architectes

► Équipe

Technopieux Nantes (fondations)
Construibois (structure) Kerbaul (CVC,
ECS) BCI (couverture)

► Localisation

Tréfléz (29), Le Refuge KE01

► Programme

Logement

► Année de réception

2019

► Surface

79 m² SHAB

► Capacité

1 logement (4 chambres)

► Coût

160 000 € HT env. 2025 €/m²

► Informations complémentaires

Trophées des Bâtiments Résilients
(Construction 21). Coup de cœur Prix régional de la construction bois Bretagne

LA RÉVERSIBILITÉ

Le projet s'inscrit dans une démarche de réversibilité et de résilience face aux risques.

Sa construction a suivi une approche modulaire, avec la préfabrication des panneaux structuraux en bois, assurant un temps de mise en œuvre court, et le démontage rapide de la maison à l'avenir.

La surélévation du refuge est assurée par des fondations en pieux vissés, limitant l'altération du sol sableux. L'intégrité du site est garantie grâce à l'absence totale de béton, ce qui prévient toute imperméabilisation du site. Ce choix constructif répond aux enjeux posés par les risques naturels : en cas d'inondation modérée, les occupants resteront hors d'eau et pourront être évacués via la mezzanine.

Le matériau bois, élément clé du projet, contribue à réduire son empreinte environnementale, tout en s'intégrant harmonieusement dans le paysage boisé. Enfin, une démarche de sobriété énergétique a été adoptée, avec une isolation thermique en ouate de cellulose et un chauffage assuré par un poêle à bois, alimenté par du bois provenant directement du site.

▼ La maison est située à 400 mètres de l'océan.

Océan Plage Dunes Barrière végétale Zone peu urbanisée à forte couverture végétale



▲ Les panneaux de bois lamellé-croisé (CLT) préfabriqués ont été assemblés in situ.

LES PRÉCISIONS TECHNIQUES



Structure

Structure bois lamellé-croisé (CLT) : panneaux préfabriqués en usine primaire.



Rapport au sol

Fondations : pieux vissés acier.
Réseaux : assainissement autonome.
Surface au sol construite : 1,9 %



Temps de mise en œuvre

4 mois : gros œuvre (env. 1 semaine) et second œuvre (env. 3 mois)



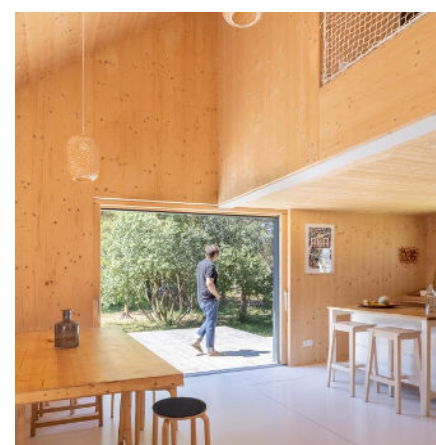
Matérialité

CLT (épicéa) : ossature, cloisons intérieures, mobilier
Bois : menuiseries, platelages, bardage (lames de bois brut de sciage, peintes au noir de falun)
Acier



Conception thermique

Isolation par l'extérieur : ouate de cellulose insufflée. Chauffage : chaudière-poêle bois
VMC hygroréglable simple-flux
Chauffe-eau électrique



▲ À l'intérieur de la maison, une mezzanine permet une évacuation d'urgence.

► Sur le même sujet

- Construire modulaire et réversible
- Un local associatif écologique et démontable

► Conseils et aides

- Prendre conseil auprès d'un architecte conseiller du CAUE www.caue76.fr

► Crédits

- Photos : Pascal Léopold.